

DROITS UNIVERSITAIRES 2022-2023

LICENCE 2^e ANNÉE

AVEC DÉPART À L'ÉTRANGER OBLIGATOIRE

Les droits universitaires sont calculés en fonction des revenus des familles et du nombre de parts fiscales selon la formule suivante :

	PART FIXE	PART VARIABLE	PLAFOND
▶ SIMPLE CURSUS Anglais, espagnol, science politique	3 403 €	$\frac{\text{REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE}}{\text{NOMBRE DE PARTS}} \times 0,114$	6 814 €
▶ DOUBLE CURSUS Anglais / Science po, Espagnol / Science po	4 951 €		7 336 €

▶ Calculez vos droits universitaires :

En appliquant à notre formule votre revenu fiscal de référence et votre nombre de parts que vous trouverez sur votre avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020.

Exemple de simulation :

En deuxième année de licence d'anglais, pour une famille de 3 enfants (4 parts) dont le revenu fiscal de référence est de 40 000 €, les frais de scolarité seront de 4 543 €.

Rendez-vous sur notre site [ices.fr](https://www.ices.fr) pour connaître le montant de vos frais de scolarité à l'aide de notre simulateur en ligne.

▶ Détail des droits universitaires pour une inscription en licence 2^e année :

- ↳ **Droits d'inscription : 550 €** versés à l'inscription universitaire (frais **non remboursables**)
- ↳ **Frais de scolarité annuels variables** en fonction du cursus (cf. *Tableau*)

Les frais de scolarité font l'objet d'une facturation annuelle. Vous avez la possibilité de régler les frais de scolarité soit :

- ↳ En **une seule fois**, par chèque ou virement, à réception de la facture
- ↳ En **deux échéances** par chèque : octobre et février
- ↳ En **9 mensualités** par prélèvement d'octobre à juin

Un **escompte de 60 € sur les frais de scolarité** sera accordé pour tout paiement annuel encaissable au plus tard le 31 octobre de l'année universitaire en cours.